

# A S S E M B L É E   N A T I O N A L E

1 7 <sup>e</sup>   L É G I S L A T U R E

## Compte rendu

### Commission des affaires étrangères

– Audition, ouverte à la presse, de M. Youssef Raggi, ministre des affaires étrangères et des émigrants du Liban, sur les derniers développements de la situation dans ce pays.....2

Mercredi  
10 juin 2026  
Séance de 11 heures

Compte rendu n° 71

SESSION ORDINAIRE 2025-2026

**Présidence de  
M. Bruno Fuchs,**  
*Président*



**La commission procède à l'audition, ouverte à la presse, de M. Youssef Raggi, ministre des affaires étrangères et des émigrants du Liban, sur les derniers développements de la situation dans ce pays.**

*La séance est ouverte à 11 h 00.*

*Présidence de M. Bruno Fuchs, président.*

**M. le président Bruno Fuchs.** Je vous souhaite la bienvenue ce matin, monsieur Youssef Raggi, ministre des affaires étrangères et des émigrants du Liban, en poste au sein du gouvernement de M. Nawaf Salam depuis le 8 février 2025. Nous sommes très impatients de vous entendre et de vous interroger sur la situation de votre pays, mais également de l'ensemble du Proche-Orient car il apparaît clairement que la résolution de la crise libanaise actuelle dépend aussi de l'évolution d'autres crises, notamment celle de l'Iran. Nous avons l'impression que le Liban est « pris en étau » par une série de crises et il sera particulièrement intéressant d'avoir votre avis sur cette formulation.

Chacun ici connaît le lien extrêmement fort, fraternel, qui unit nos deux pays, forgé par l'histoire, la culture et les luttes communes. Nous aurions aimé vous recevoir dans des circonstances moins tragiques pour le Liban et nous apprécions à sa juste valeur l'opportunité d'échanger avec vous sur les derniers développements de la situation sur place. Nous vous remercions très sincèrement de faire étape à l'Assemblée nationale pour permettre cet échange avec les membres de la commission des affaires étrangères.

Je rappellerai à titre liminaire quelques éléments factuels. Depuis la reprise des hostilités déclenchées par les frappes contre l'Iran le 28 février, le Liban est le théâtre d'une guerre qu'il n'a pas choisie. On dénombre plus de 3 000 morts depuis cette période, des milliers de blessés, 1,2 million de déplacés et des régions entières dévastées, notamment dans le Sud. Le cessez-le-feu du 16 avril a suscité des espoirs mais il reste aujourd'hui largement théorique : les frappes israéliennes se sont poursuivies sur Tyr encore hier et le Hezbollah continue ses opérations. Tsahal accentue sa progression dans le Sud en reprenant des positions stratégiques, comme le château de Beaufort et des localités de la région de Nabatiyeh.

Permettez-moi de soulever quelques problématiques pour lancer le débat. La première question porte bien sûr sur le cessez-le-feu lui-même : comment parvenir à un accord contraignant et durable ? Quelle est la position de votre gouvernement sur les garanties de sécurité exigées par Israël ?

La deuxième question que nous avons tous à l'esprit concerne la capacité à faire cesser le monopole des armes au Liban, ce qui soulève évidemment le sujet du désarmement du Hezbollah. Ce désarmement est lié à la capacité de l'État libanais à mieux assurer ses missions régaliennes et souveraines. Comment, dès lors, renforcer l'autorité de l'État libanais ?

Le troisième élément de discussion concerne le retour des déplacés et la reconstruction. Certaines régions du Sud sont en ruine. Comment organiser et assurer à terme un retour des déplacés ? Quel rôle attendez-vous des organisations internationales et de la France en particulier sur cette question, sachant que la France a été la première nation à lancer des opérations humanitaires dès le début des combats ?

Enfin, il serait utile d'aborder dans votre propos liminaire la question de la Force intérimaire des nations unies au Liban (FINUL), puisque son mandat arrive à expiration fin 2026. Quelle formule faudrait-il mettre en place ?

Quelles propositions envisagez-vous pour maintenir ou non, et sous quelle forme, une présence de forces militaires internationales dans le pays ?

Voilà quelques pistes de réflexion. Je ne serai pas plus long afin de laisser la parole à chacun. Une fois que vous aurez commencé, je laisserai la présidence de cette réunion à monsieur Alain David, vice-président, qui poursuivra l'animation des débats. Je suis certain que beaucoup d'autres questions seront posées mais l'important est que vous puissiez, dans le temps que vous jugerez nécessaire, expliquer comment vous ressentez et analysez la situation, et quelles sont vos propositions. Dans un premier temps, les groupes politiques vous poseront chacun une question et vous pourrez y répondre globalement ou individuellement. Ensuite, la discussion s'ouvrira plus librement.

Monsieur le ministre, je vous remercie encore de votre présence au nom de l'ensemble des commissaires présents ce matin et je vous cède la parole.

**M. Youssef Raggi, ministre des affaires étrangères et des émigrants du Liban.**  
Monsieur le président de la commission, mesdames et messieurs les députés, je suis tout d'abord très honoré et très heureux d'être parmi vous. Croyez-moi, ces paroles sont sincères. Pour moi qui suis francophone, francophile, dont les enfants sont nés Français et qui, comme beaucoup de Libanais, suis « franco-compatible » par l'esprit et la culture, c'est un grand plaisir et une grande émotion d'être ici, à l'Assemblée nationale, pour m'adresser à vous, représentants du peuple français. Je vous remercie de m'accueillir.

Je vais tenter de résumer la situation depuis le début. Le Liban a connu une très grave crise financière, conséquence d'une crise économique et sociale en 2019. C'était le résultat d'une trentaine d'années de gabegie, de mauvaise gestion, de corruption et d'occupations étrangères. Le pays était dans une situation très difficile et, après beaucoup d'efforts, nous commençons à remonter la pente. Le 6 octobre 2023, nous étions sur la bonne voie pour recouvrer une partie de notre situation économique antérieure et nous étions parvenus à une certaine stabilité sociale. La croissance avait repris, timidement certes, mais elle avait repris ; le tourisme également, et l'espoir était de retour.

Puis est survenu le funeste 7 octobre 2023. Un groupe armé au Liban, une milice, a prétendu soutenir ce qui se passait à Gaza. Le 6 octobre, le Liban était vide de toute occupation étrangère visible : les Israéliens s'étaient retirés. Le pays était pratiquement totalement libéré, à l'exception d'une présence souterraine de plusieurs dizaines de cadres des gardiens de la révolution, et l'État tentait de se remettre en place.

Après le 7 octobre, l'intervention du Hezbollah en appui à Gaza a précipité le Liban dans une guerre. Cette guerre dure depuis. C'est une guerre menée tantôt pour Gaza, tantôt pour l'Iran ; une guerre que le peuple libanais n'a pas voulue, n'a pas choisie, mais qu'il a été contraint de subir et dont il est la victime. Il y a plusieurs dizaines de milliers de victimes civiles innocentes au Liban. Des villages sont détruits, complètement rasés ; plus de soixante villages du Sud du Liban ont été rayés de la carte. Tout cela pour une guerre, je le répète, que ni le peuple, ni le gouvernement, ni les autorités libanaises n'ont voulue et qui nous a été imposée en soutien à un pays étranger.

Aujourd'hui, notre priorité est de parvenir à un cessez-le-feu. C'est assez difficile car nous nous trouvons dans un cercle vicieux : Israël considère que tant que le Hezbollah lance des attaques, il est légitime pour lui de se défendre. De son côté, le Hezbollah considère que tant qu'il y a une occupation israélienne, il est de son devoir de continuer la « résistance ». Je mets ce mot entre guillemets car ce n'est pas une résistance libanaise. C'est, comme ils définissent eux-mêmes leur projet, la « *résistance islamique au Liban* ». Ils ne se battent pas pour le Liban mais pour un projet beaucoup plus large, beaucoup plus grand, dont le Liban n'est qu'un front parmi d'autres.

Ici, en France, on sait ce qu'est la résistance. Et nous-mêmes, quand nous résistions à l'occupation israélienne, nous prenions la résistance française comme l'un de nos modèles. Je ne vous cache pas que, dans mon bureau, j'ai le portrait de Jean Moulin. J'étais auparavant diplomate et dans mon bureau, où que je sois en poste, il y avait toujours le portrait de Jean Moulin. C'était symbolique : je ne pouvais pas afficher les portraits de nos résistants mais, symboliquement, c'était notre résistance à nous. C'est vous dire qu'en matière de résistance, on s'y connaît.

Mais la résistance, et ce n'est pas à vous que je vais l'apprendre, est légitime et nécessaire quand il n'y a plus d'État, quand l'État s'est effondré ou quand il est dirigé par un pouvoir illégitime. Or, au Liban, nous avons un État rétabli. Nous avons un pouvoir absolument légitime et légal. Le président de la République actuel, le premier ministre et le gouvernement sont issus d'élections absolument démocratiques. Il n'y a plus aucune raison qu'il y ait une résistance. La « résistance » est devenue un slogan, le titre et la marque d'une organisation militaire illégale, parallèle à l'État, sous un prétexte qui n'a plus lieu d'être. Aujourd'hui, l'occupation israélienne ou l'intervention étrangère relèvent de la responsabilité de l'État et du gouvernement, absolument légitimes et légaux. Je le répète, il n'y a plus de raison pour qu'il y ait une supposée ou prétendue résistance.

Aujourd'hui, la situation est connue de tous : l'occupation d'une partie du Sud du pays par l'armée israélienne ; le Hezbollah qui continue ses attaques contre Israël ; et enfin le gouvernement libanais qui essaie, en priorité, d'obtenir un cessez-le-feu. C'est à ce titre que le gouvernement et le président de la République ont eu le courage d'accepter de négocier directement avec Israël. Le Hezbollah y est absolument opposé et fait tout ce qu'il peut pour empêcher ces négociations directes. Pour l'État libanais, pour le gouvernement, c'est la seule voie pour commencer à envisager un règlement global du problème.

Nous proposons la négociation, la voie diplomatique, car l'option militaire a prouvé son inefficacité. La prétendue résistance menée par le Hezbollah n'a ni libéré Jérusalem, ni pu sauver Gaza, ni même pu défendre le Liban. La prétention de dire « *nous sommes là pour défendre le pays contre l'invasion et l'occupation israélienne* » est absurde. Le Hezbollah a subi, au niveau stratégique, une défaite militaire cuisante. Je ne vois pas l'intérêt de cette résistance dans de telles conditions. Il incombe à l'État de prendre en charge la libération du pays et l'avenir du Liban.

Nous avons opté pour la voie diplomatique, pour la négociation, afin d'obtenir un cessez-le-feu, la libération du pays et de parvenir à reconstruire les villages détruits. Le Hezbollah et ses alliés sont contre. Nous leur demandons : « *Qu'avez-vous de mieux à proposer ?* » La voie militaire a montré son inefficacité. Si quelqu'un a une autre voie, un autre moyen de parvenir à cette fin, qu'il nous le dise.

Pour la première fois, sous la direction d'un président de la République et d'un premier ministre très courageux et avec un gouvernement parmi les meilleurs que nous ayons eus depuis très longtemps au Liban, nous essayons de parvenir, en priorité, à un cessez-le-feu. Le président de la République, le premier ministre et le gouvernement ont réussi un exploit : celui de dissocier autant que possible le Liban de ce qui se passe dans la région. Je veux dire par là que la guerre entre les États-Unis et Israël, d'une part, et l'Iran, d'autre part, a des répercussions sur toute la région et a été la cause de la dernière phase de la guerre au Liban. Mais nous avons réussi à dissocier, au moins au niveau de la négociation, le sort du Liban de ce qui se passe dans la négociation avec les Iraniens, ce qui est déjà, comme je l'ai dit, un exploit. Jusqu'à présent, c'était pratiquement impossible. Rien que cela constitue déjà un pas en avant vers la pleine souveraineté du pays.

Nos négociations sont menées exclusivement par le gouvernement libanais, au nom du gouvernement libanais, et dans l'intérêt exclusif du Liban. Voilà où nous en sommes aujourd'hui.

**M. Alain David, président.** Merci, monsieur le ministre. Je vais maintenant donner la parole aux groupes politiques.

**M. Pierre Pribetich (SOC).** Vous nous aviez fait l'honneur, monsieur le ministre, de nous recevoir à Beyrouth l'année dernière dans le cadre du déplacement d'une délégation de notre commission, dont je faisais partie, et je suis naturellement ravi de vous revoir et que vous veniez devant nous. Je tiens sincèrement, au nom de mon groupe Socialistes et apparentés, à vous remercier pour votre intervention.

Vous êtes aujourd'hui aux premières loges de la tragédie qui se joue chez vous au Liban, pays ami de la France. Votre témoignage et votre présence nous honorent et nous rappellent avec force la gravité de la situation sur le terrain. Nous condamnons sans équivoque cette fuite en avant d'Israël vers le Nord-Liban.

La semaine dernière, notre président de groupe, Boris Vallaud, interrogeait monsieur le premier ministre Sébastien Lecornu sur l'avenir de la FINUL, dont le mandat, vous l'avez rappelé, s'achève en décembre 2026. Il soulignait la nécessité de maintenir une force d'interposition sous mandat international afin d'éviter tout vide sécuritaire. Monsieur le premier ministre a évoqué plusieurs scénarios à l'étude ainsi qu'une offre de soutien militaire destinée à accompagner les forces armées libanaises.

Monsieur le ministre Raggi, cette proposition répond-elle réellement à l'urgence de la situation et aux besoins du Liban ? Est-elle suffisante pour garantir la sécurité, protéger les populations civiles et prévenir une nouvelle déstabilisation de la région ? Notre groupe souhaite que la France joue pleinement son rôle d'interposition. Nous affirmons que le renforcement de l'État libanais passe par le respect de sa souveraineté, le soutien à son armée et le désarmement du Hezbollah.

Nous rappelons également la nécessité de mettre fin aux violations du droit international et à l'occupation illégale du territoire libanais, en dénonçant cette stratégie de guerre permanente menée par Israël. Selon notre groupe, la France a un rôle à jouer et des responsabilités à assumer. Face à Israël, il faut une position ferme, claire et coordonnée, qui doit passer par des sanctions fortes et imposer le respect du droit international sans ambiguïté. Nous le savons, la mobilisation collective n'est pas suffisante pour soutenir les forces de paix au Liban.

Monsieur le ministre, que pensez-vous du soutien apporté par la France au peuple libanais jusqu'à présent ? Que pensez-vous des moyens mobilisés et des engagements de la communauté internationale en soutien au Liban ?

**M. Youssef Raggi, ministre.** Vous savez, le Liban aujourd'hui a besoin de tout. Vous me donnez l'occasion de remercier la France pour toute l'assistance humanitaire qu'elle apporte au Liban. Nous avons, je ne vous le cache pas, près de 1 million de déplacés et de réfugiés. L'aide de l'Europe, de la France en particulier et de la communauté internationale en général, est donc nécessaire et précieuse. Permettez-moi de vous transmettre toute la gratitude du peuple libanais. Cette aide est vitale pour notre peuple et il faut qu'elle continue.

Il en va de même pour l'assistance apportée à l'armée libanaise. L'armée libanaise exerce sa mission dans des conditions très difficiles. Nos officiers et nos soldats remplissent leur devoir pleinement, avec une totale dévotion pour leur pays, mais dans des conditions matérielles et personnelles très difficiles. Le salaire mensuel d'un soldat est aujourd'hui d'un peu plus de 200 euros. Vous imaginez les difficultés que nos militaires rencontrent au quotidien, ne serait-ce que pour vivre. Il est très difficile de leur demander de faire plus qu'ils ne font déjà. L'aide et l'assistance militaires sont précieuses et nécessaires. L'armée est appelée à jouer un rôle encore plus grand, encore plus déterminant.

Concernant la FINUL, dont le mandat prend fin le 31 décembre 2026, dans six mois, nous avons plusieurs options. Il est absolument nécessaire qu'il y ait une mission d'observation et de suivi : une commission, une institution, un groupe sous couverture internationale, qui serait là pour observer et rapporter toutes les atteintes à l'intégrité du territoire et au droit international. C'est ce que nous appelons le « post-FINUL », dont les contours sont toujours à l'étude. De nombreuses idées sont débattues avec les responsables français, européens et de l'Organisation des Nations unies (ONU), mais nous ne sommes pas encore parvenus à définir tout à fait la formule et le cadre légal dans lequel cette structure serait instituée.

Je voudrais aussi saisir cette opportunité pour dire deux mots de la FINUL. Depuis quarante ans, celle-ci – et particulièrement le contingent français – a rempli une mission admirable. Elle a aidé les populations locales, a contribué au développement des villages et a apporté son assistance dans les moments les plus difficiles. Je voudrais ici, très sincèrement et avec beaucoup d'émotion, m'incliner devant le martyre de tous ces soldats français : ces soldats de la paix qui n'étaient pas là pour se battre mais pour maintenir la paix et aider les populations locales et qui ont été assassinés, car il n'y a pas d'autre mot. Ils ne sont pas morts en se battant ; ils sont morts assassinés, par dizaines. Mon peuple sera éternellement reconnaissant à vos soldats.

**M. Michel Herbillon (DR).** Monsieur le ministre, merci de votre présence et de vos propos. Le Liban traverse une tragédie : celle de la guerre qui, depuis le 2 mars, oppose sur son sol la milice du Hezbollah, bras armé de l'Iran, et Israël. Je veux, au nom de mon groupe parlementaire, rendre hommage au peuple libanais. Pour nous, les Français, les 3 000 morts, les soixante villages détruits, les milliers de blessés et le million de personnes déplacées sont une souffrance. Dans cette crise, comme dans les autres, le Liban est pour la France un pays frère, et la France se tient à vos côtés.

Nous apportons à votre pays un soutien bilatéral ou dans le cadre de la FINUL, que nous venons d'évoquer. L'aide humanitaire française, qui s'élève à 17 millions d'euros et 60 tonnes de fret déjà livrées est, je crois, à mettre à l'honneur de la France.

Nous sommes fermement attachés à la restauration de l'intégrité territoriale et de la souveraineté du Liban. Le Hezbollah, soutenu par l'Iran, qui s'oppose au cessez-le-feu et tient votre pays en otage, doit être, comme vous le souhaitez, désarmé. La France peut être à l'initiative d'une coalition qui permette aux forces libanaises d'atteindre cet objectif.

Par ailleurs, le Conseil de Sécurité des Nations unies a voté la fin du mandat de la FINUL au 31 décembre 2026. Je souhaite rendre ici hommage à l'adjudant Florian Montorio et au sergent Anicet Girardin, casques bleus français assassinés par le Hezbollah en avril. Je rappelle, comme vous l'évoquiez, que les Français sont présents au sein de la FINUL depuis quarante-huit ans.

Je voudrais vous demander, monsieur le ministre, quelles pourraient être, selon vous et selon votre gouvernement, les actions concrètes menées par la France à l'échelle bilatérale et à l'échelle multilatérale, y compris au sein de l'ONU ?

**M. Youssef Raggi, ministre.** Merci, monsieur le député. Votre appui moral nous est précieux. La France a toujours été du côté du Liban et nous sommes vraiment reconnaissants à l'État et au peuple français pour cela. La France s'est toujours tenue du côté de la légalité, du côté de l'indépendance du Liban, de son intégrité territoriale et de sa vraie souveraineté. On le sait, le Liban a été plus ou moins indépendant ces derniers temps mais, pendant une quarantaine d'années, il n'a plus eu sa pleine souveraineté en raison de diverses occupations étrangères.

Ce que la France peut faire, c'est déjà ce qu'elle fait actuellement. Comme je l'évoquais, l'assistance humanitaire est vitale. L'assistance à nos forces armées est aussi très importante. L'appui diplomatique dans les instances de l'ONU, particulièrement au Conseil de sécurité, est également crucial. Pas plus tard qu'il y a une dizaine de jours, à l'initiative de la France, le Conseil de sécurité a débattu de la question libanaise. La France doit continuer à appuyer le Liban au niveau diplomatique, que ce soit au niveau bilatéral, dans le cadre de l'ONU ou dans le cadre de l'Europe. La France a son mot à dire dans l'Union européenne, cela se voit, cela s'entend, et c'est très utile pour le Liban. Donc, je vous en prie, continuez.

Concernant le Hezbollah, vous avez parlé de sa démilitarisation. Je voudrais préciser un point : l'exigence du monopole des armes aux mains de l'État libanais n'est pas, pour nous, une exigence étrangère. Nous ne voulons pas que le Hezbollah soit désarmé pour faire plaisir à Israël. Nous ne voulons pas désarmer le Hezbollah pour faire plaisir aux États-Unis, ni aux pays arabes, ni à la communauté internationale. C'est une exigence purement libanaise. Nous voulons que le Hezbollah, comme toutes les autres organisations illégales et militaires qui lui sont alliées, soit désarmé pour que nous puissions enfin vivre dans un pays normal. Nous ne voulons rien d'autre. Nous voulons vivre dans un pays normal.

Ce n'est pas le cas du Liban aujourd'hui : la justice ne fonctionne pas de manière normale, l'économie est dans une situation désespérante, et la croissance est à l'arrêt. Dans un pays normal, il ne peut y avoir de milices armées parallèles à l'État. Le tourisme, la culture, la vie sociale, tout est bloqué en raison de la présence de ces armes. Le désarmement est une exigence libanaise avant tout. Nous voulons vivre en sécurité et en paix, dans une société ouverte et démocratique : une société qui regarde vers l'avenir et vers une vie meilleure et qui ne soit pas constamment prise en otage par les guerres des autres, en voyant toujours la mort et la destruction à sa porte. Je le répète encore une fois : nous voulons que le Hezbollah soit désarmé pour le peuple libanais, pour que nous puissions vivre dans un État normal, et absolument pas pour faire plaisir à qui que ce soit.

**M. Jean-Louis Roumégas (EcoS).** Monsieur le ministre, permettez-moi d'abord de vous témoigner la pleine solidarité du groupe Écologiste et social face aux épreuves que connaît actuellement le Liban.

Israël affirme mener une guerre contre le Hezbollah. Pourtant, ce n'est pas seulement une organisation armée qui est frappée : c'est une population entière et ses conditions mêmes d'existence. On dénombre plus de 3 000 morts depuis mars 2026, parmi lesquels des centaines d'enfants, plus de 1 million de déplacés, plus de 50 000 bâtiments détruits ; des villages entiers rayés de la carte, des réseaux d'eau et d'électricité détruits, des terres agricoles ravagées, polluées et rendues impropres à la culture, des oliveraies anéanties. À ce niveau de destruction, on n'est plus dans une logique de neutralisation militaire mais dans une entreprise de dévastation des territoires, une politique de la terre brûlée qui risque de transformer le Sud-Liban en un nouveau Gaza.

Si le but d'Israël était de se débarrasser réellement du Hezbollah, il ne s'en prendrait pas non plus aux forces de l'armée libanaise, comme ce fut le cas samedi dernier. Il n'érigerait pas en pratique systématique les enlèvements de civils, de pêcheurs, de bergers, d'agriculteurs, enlevés au Liban et toujours otages en Israël. Pendant ce temps, les accords de trêve se succèdent sans aucun résultat. Selon l'ONU et la FINUL, Israël a violé le cessez-le-feu plus de 10 000 fois et continue d'étendre ses opérations militaires.

C'est pourquoi je dois dire que votre intervention a soulevé des questions pour moi. Peut-on réellement parier uniquement sur des négociations bilatérales avec Israël, qui a montré son dédain total pour le sort du Liban ? Ne faut-il pas plutôt se placer dans un contexte de négociations globales au niveau régional, qui semblent la seule garantie pour la paix, y compris au Liban ? N'y a-t-il pas aussi un risque de fragmentation, voire de retour de la guerre civile au Liban, si l'on emploie uniquement cette méthode de discussion avec Israël ? Et enfin, quel pourrait être le rôle revenant à la France, dans le cadre d'un accord global comme pour la défense du Liban ?

**M. Youssef Raggi, ministre.** Merci, monsieur le député, pour votre témoignage de solidarité. Je n'ai rien à ajouter à la description que vous avez faite.

Concernant les négociations, quand on est dans une situation donnée, on essaie de voir ce qui est possible. Entre l'idéal, nos vœux et la réalité du terrain, il faut essayer d'aller au plus efficace. Actuellement, si nous pouvions mener des négociations dans un cadre multilatéral, cela serait-il plus efficace ? Je n'en suis pas sûr. La situation étant ce qu'elle est, le « parrain » américain s'est engagé à faire pression sur Israël. Ces pressions ne sont pas toujours très efficaces et ne donnent pas toujours les résultats escomptés. Nous devons cependant reconnaître que nous arrivons à obtenir quelques aménagements. Beyrouth – même la banlieue Sud – a été épargnée ces dernières semaines. Nous essayons de faire au mieux avec ce que nous avons.

Les négociations directes étaient une exigence. Jusqu'à présent, c'était un tabou. Nous avons tout essayé et, finalement, le président de la République a eu le courage de se lancer dans cette aventure – car c'en est une – et nous faisons de notre mieux pour parvenir, dans un premier temps, à un cessez-le-feu.

Qu'est-ce qu'une guerre civile ? C'est une guerre entre deux communautés, deux régions, deux partis. Par exemple, au Liban, ce serait entre les chrétiens et les musulmans ou entre le parti Kataeb et un autre parti. Lorsqu'un État s'emploie à rétablir l'ordre et la loi, ce n'est pas une guerre civile. Il n'est pas du tout question d'une guerre civile au Liban et il n'y a

aucune possibilité qu'il y en ait une. La très grande majorité des Libanais appuie le gouvernement, appuie l'État et veut le démantèlement du Hezbollah. Ce seraient les forces légales du pays qui prendraient en charge ce démantèlement. Quand un gouvernement veut recouvrer sa pleine souveraineté sur l'ensemble de son territoire, quand il veut remettre de l'ordre dans le pays, quand il veut désarmer une organisation à tout le moins illégale, qui est très souvent qualifiée de terroriste dans beaucoup de pays démocratiques, ce n'est pas une guerre civile : c'est un État qui veut rétablir l'ordre.

Au sein de la population libanaise, personne ne veut la guerre civile. Il n'y a que le Hezbollah qui, pour échapper à la loi et à la Constitution libanaises, agite le spectre de la guerre civile comme un épouvantail, pour essayer d'influencer une partie de la population, de mettre la pression sur l'État et, surtout, de mentir à la communauté internationale.

**Mme Maud Petit (Dem).** Monsieur le ministre, vous avez dit tout à l'heure être ému par votre présence parmi nous ce matin. Je voudrais vous dire combien nous sommes honorés de votre présence auprès de la représentation nationale française et que nous transmettons toute notre amitié au peuple libanais.

Après des années de crise économique et institutionnelle, le Liban fait face aujourd'hui à une nouvelle épreuve avec la guerre qui oppose Israël et le Hezbollah. Les destructions sont considérables, de nombreuses familles demeurent déplacées et plusieurs régions du Sud du pays restent profondément fragilisées. Dans le même temps, votre gouvernement engage un effort important pour réaffirmer l'autorité de l'État libanais sur l'ensemble du territoire, renforcer les institutions nationales et consolider le rôle de l'armée libanaise. Cette démarche est essentielle car, au-delà de la reconstruction matérielle, c'est aussi la souveraineté pleine et entière du Liban qui se joue aujourd'hui. La France entretient avec votre pays une relation singulière, faite d'histoire, de culture, de francophonie, mais aussi de solidarité et de fraternité constante dans les moments difficiles.

Quelles sont aujourd'hui les priorités absolues du Liban pour réussir sa reconstruction et conforter sa souveraineté ? Dans les jours qui suivront un réel cessez-le-feu, que nous souhaitons le plus proche possible, l'effort doit-il porter en priorité sur le soutien à l'armée libanaise et aux forces de sécurité, la reconstruction des infrastructures civiles, le retour des populations déplacées, le redressement économique ou encore le renforcement des institutions publiques ? Au-delà de l'action diplomatique de l'État, du soutien de la France, du soutien européen et international, comment les parlementaires, les collectivités territoriales, les entreprises, les universités et la société civile peuvent-ils agir à vos côtés pour accompagner le redressement du Liban et soutenir les efforts engagés par votre gouvernement ?

**M. Youssef Raggi, ministre.** Merci, madame la députée, pour votre marque de sympathie et de solidarité. Les valeurs de la France sont tellement imprégnées en nous que, pendant la guerre, des gens, des amis, des jeunes se sont battus et sont morts pour pouvoir continuer à parler français ; le français en tant que culture, certainement, mais aussi en tant que valeur. Vous avez parlé de liberté, de fraternité, de valeurs humaines, humanistes, de démocratie, de droits de l'homme, d'ouverture, de propriété. La langue française est très importante pour le Liban : elle fait partie de son identité culturelle, morale, et j'allais dire, philosophique.

Vous me demandez quelles seraient les priorités. Je suis tenté de vous dire : tout en parallèle, car il faut reconstruire l'homme avant de reconstruire sa maison. Il faut renforcer les institutions et, pour cela, il faut renforcer les forces armées. Il faut renforcer l'économie pour

pouvoir reconstruire mais, en même temps, sans reconstruction, on ne peut pas relancer l'économie. Il faudrait donc mener un effort en parallèle pour la reconstruction à proprement parler, le renforcement des institutions et des forces de maintien de l'ordre, et consentir un effort immense au niveau des finances de l'État et de l'économie. Il faut absolument que l'économie et la croissance reprennent mais, pour cela, il faut d'abord la stabilité, la sécurité et que l'autorité de l'État soit de nouveau restaurée sur l'ensemble du territoire et sur l'ensemble des institutions. À l'heure actuelle, il demeure des institutions étatiques qui sont paralysées ou dont le travail n'est pas tout à fait conforme à nos valeurs, parce qu'elles sont encore noyautées ou menacées par une organisation paramilitaire.

**Mme Charlotte Parmentier-Lecocq (HOR).** Monsieur le ministre, je vous remercie de votre présence devant notre commission. Le groupe Horizons & Indépendants réaffirme son plein soutien au Liban et au peuple libanais. La France demeure profondément attachée à la souveraineté, à l'unité et à la stabilité du Liban. Face aux tensions persistantes dans la région, notre pays appelle l'ensemble des parties à la plus grande retenue et soutient pleinement la mise en œuvre du cessez-le-feu conclu entre le Liban et Israël, qui doit être respecté par tous.

Comment votre gouvernement évalue-t-il le niveau des forces du Hezbollah et leur dynamique ? Sont-elles en croissance ou, de votre point de vue, en recul ? Comment votre gouvernement œuvre-t-il pour les faire reculer et les désarmer ? Alors que le mandat de la FINUL arrive prochainement à échéance et que le renforcement de l'armée libanaise constitue un élément essentiel de la stabilisation du Sud-Liban, quelles sont vos attentes concernant la montée en puissance des forces armées libanaises et l'avenir de la présence onusienne dans cette région ?

Je profite également de cette occasion pour rendre hommage aux personnels de la FINUL, qui œuvrent chaque jour au maintien de la paix dans des conditions particulièrement difficiles. Nous avons une pensée particulière pour les sept casques bleus qui ont perdu la vie depuis le mois de mars dans l'exercice de leur mission.

**M. Youssef Raggi, ministre.** Merci madame la députée, encore une fois, pour votre soutien et pour votre solidarité.

Comment évaluer les forces du Hezbollah ? Les opérations menées par les Israéliens ont très largement entamé ses capacités au niveau militaire. Qu'en reste-t-il ? Je ne saurais vous le dire avec précision mais le Hezbollah a été très largement affaibli. Cependant, il conserve la possibilité de nuire, en tout cas en interne. Tout le monde sait que les assassinats politiques ne lui sont pas étrangers. Il y a eu l'enlèvement d'Occidentaux, les tortures, les exécutions, les attentats contre des ambassades et des diplomates, les opérations qualifiées de terroristes un peu partout dans le monde. Pour cela, il faut très peu de moyens.

Donc, quel que soit l'affaiblissement que le Hezbollah ait pu subir à cause des opérations militaires israéliennes, il n'en demeure pas moins capable de semer le trouble, le désordre et de provoquer des incidents en interne. Face à cela, le gouvernement libanais s'efforce de faire le nécessaire, avec sagesse et réalisme. Ce sera un peu long mais le gouvernement est bien décidé à rétablir l'ordre et sa souveraineté.

**M. Laurent Mazaury (LIOT).** Monsieur le ministre, mon groupe et moi-même saluons votre présence aujourd'hui. Elle est cruciale, alors que le Sud-Liban est pris en étau, écrasé par les frappes militaires israéliennes, d'un côté, et gangrené par la prégnance du Hezbollah pro-iranien, de l'autre.

Depuis le 2 mars dernier, Israël et le Liban ont basculé dans un conflit ouvert. Le cessez-le-feu du 3 juin n'aura été malheureusement qu'une illusion, brisée en quelques heures à peine. Face à l'offensive israélienne, le gouvernement libanais a pris une décision forte et courageuse qu'il faut saluer : interdire les activités militaires du Hezbollah et ordonner à son armée d'y mettre fin par la force.

Beyrouth a rappelé un principe sacré : la décision de la guerre et de la paix relève exclusivement de l'État. Mais cette volonté politique se heurte à une réalité brutale : l'armée libanaise manque cruellement de moyens. Soyons lucides, soutenir l'armée libanaise n'est plus une option, c'est une urgence vitale. Sans équipement, sans financement, sans formation, l'État libanais restera l'otage de milices qu'il ne peut désarmer seul.

La France assume ses responsabilités. Elle se tient fermement aux côtés du Liban. Nos 700 militaires engagés sous la bannière de la FINUL en sont la preuve. Je veux ici saluer, comme l'ont déjà fait certains de mes collègues, la mémoire de nos deux soldats français qui ont laissé leur vie, ainsi que celle des cinq autres casques bleus des pays engagés.

Pendant ce temps, les frappes israéliennes se répètent. Elles ont récemment coûté la vie à un casque bleu supplémentaire. Elles fauchent des civils. Elles ont déjà jeté plus de 1 million de personnes sur les routes du déracinement. Le droit inaliénable d'Israël à se défendre ne peut pas tout justifier. La souveraineté du Liban n'est pas négociable.

Face à cette stratégie, l'Union européenne a réagi en débloquant 100 millions d'euros pour renforcer les institutions libanaises et rétablir le monopole de l'État sur l'usage de la force. Monsieur le ministre, comment le gouvernement libanais compte-t-il concrètement affecter ces 100 millions d'euros ? Quelles réformes structurelles urgentes peuvent être déployées, selon vous, pour relever le défi sécuritaire du Sud-Liban et, surtout, pour restaurer l'autorité de l'État ? Enfin, quelles propositions et quelles initiatives concrètes attendez-vous encore de nous et de la France dans ce conflit ?

**M. Youssef Raggi, ministre.** Merci, monsieur le député. Vous avez parfaitement décrit la situation et les problèmes auxquels nous faisons face, tant à cause des opérations militaires menées par Israël sur notre territoire qu'à cause de la faiblesse de certaines de nos institutions, en raison de cette guerre et de la présence de cette milice armée.

Concernant l'aide internationale, l'extrême urgence aujourd'hui est d'aider les populations déplacées à survivre dans la dignité. Certains sont dans une situation très précaire, à la limite du vivable. C'est une priorité nationale et humanitaire. En même temps, il ne faut pas oublier que renforcer les forces armées libanaises est essentiel pour maintenir l'ordre ainsi que pour prendre la relève de la FINUL, mais aussi des Israéliens qui, tôt ou tard, se retireront. Nous en sommes sûrs et, en tout cas, nous ferons tout pour.

La relance économique est également essentielle car, pour reconstruire, il faut beaucoup d'argent. Nous espérons recevoir une aide substantielle pour la reconstruction mais ce ne sera pas suffisant. Il faudra simultanément une relance économique et de la croissance pour pouvoir poursuivre cet effort. Il y a énormément à reconstruire : des maisons, des villages, des infrastructures et, surtout, l'ordre public. Ce sera très long, très difficile et très coûteux.

La France mène une campagne diplomatique admirable en faveur du Liban et elle fait tout ce qu'elle peut. Elle est membre permanent du Conseil de sécurité. Elle est un peuple très influent au sein de l'Europe. Elle a beaucoup d'amitiés à travers le monde et dans le monde

arabe. Une position équilibrée de la France est très utile pour le Liban, car être en bons termes avec tous les protagonistes donne de l'influence. Nous sommes en contact avec les autorités françaises pour réfléchir à la possibilité de mettre sur pied une structure qui prendrait la suite après le départ de la FINUL. Le rôle de la France est, à cet égard, essentiel.

**M. Jean-Paul Lecoq (GDR).** Merci, monsieur le ministre, d'être ici et de répondre à nos questions. Je ne vais pas mâcher mes mots. Je le dirai avec franchise, comme je l'ai toujours dit, y compris au premier ministre israélien en exercice : je pense que le droit de se défendre ne permet pas à Israël de faire ce qu'il fait. Je considère, et je le leur ai dit, que la politique menée est une politique de terrorisme d'État et que l'on ne combat pas le terrorisme par une politique de terrorisme.

Vous avez expliqué le broyage. C'est ainsi que je le qualifie car j'avais vu la même chose dans la bande de Gaza à l'occasion de l'opération *Plomb durci* : après les chars, ce sont les bulldozers qui passent et qui broient, qui détruisent les villages et les infrastructures. Ce n'est pas la guerre, ce sont des crimes de guerre. Le nombre de civils déplacés, le nombre de civils tués, ce n'est pas la guerre, ce sont des crimes de guerre. Nous avons affaire à un État, l'État d'Israël, gouverné par un premier ministre qui doit sa liberté à l'état de guerre. Il a peut-être besoin de l'état de guerre permanent pour continuer à être libre dans son pays. Nous ne pouvons pas soutenir cette situation. Nous sommes donc totalement solidaires avec le peuple libanais.

Je suis député du Havre et les travailleurs du port du Havre ont été solidaires avec les travailleurs du port de Beyrouth quand celui-ci a subi cette terrible explosion. Ils ont gardé de grands souvenirs de ce travail en commun entre ces deux ports. Nous restons solidaires pour tout ce qui pourra permettre au Liban de recouvrer à la fois ses frontières, son intégrité territoriale, la paix et la capacité de reconstruire le pays, tel que les Libanais le décideront, et eux seuls. Nous ne soutiendrons aucune force étrangère qui voudrait intervenir au Liban.

C'est pourquoi j'exprime aussi une solidarité particulière avec toutes les organisations non gouvernementales (ONG), avec les partis progressistes et avec les communistes libanais qui se battent pour la démocratie, pour la paix, contre ces influences religieuses, et qui considèrent que la laïcité doit aussi permettre au Liban de construire une République libre, avec la liberté, l'égalité et la fraternité au cœur de ses valeurs, comme ils ont la francophonie au cœur de leur culture.

**M. Youssef Raggi, ministre.** Merci, monsieur le député, pour votre solidarité. Je vous prie de transmettre mes amitiés aux travailleurs du port du Havre. L'explosion du port de Beyrouth a été une effroyable tragédie qui a fait de nombreuses victimes et la France, à ce moment-là, s'est vraiment tenue aux côtés du Liban, en lui apportant tout son soutien. La tragédie du port est également l'une des œuvres du Hezbollah, malheureusement.

Ce que vous avez dit est parfaitement vrai. Face à cette tragédie que vit le pays, et particulièrement face à cette catastrophe dans laquelle nous avons été précipités, il est apparu que le meilleur moyen était de négocier. Comme je l'ai dit, la résistance armée n'a rien donné. L'option militaire n'a pas donné de résultat : elle nous a précipités dans davantage de violence et d'occupation. Il faut être réalistes, il faut être concrets, il faut que les gens arrêtent de mourir. Nous avons eu cette opportunité, cette exigence, de participer à des négociations : nous l'avons fait en espérant obtenir au moins un cessez-le-feu global. Nous espérons que ces négociations ramèneront par la suite au pays sa stabilité et la libération de son territoire.

À ce titre, je tiens à noter que le premier ministre et le ministre des affaires étrangères israéliens, au cours des deux dernières semaines, ont tous deux, à plusieurs reprises, publiquement annoncé qu'Israël n'avait aucune ambition territoriale au Liban. Nous en prenons acte.

Juste un mot concernant les communistes. Le plus grand nombre de victimes parmi les communistes au Liban est dû au Hezbollah. Dans les années 1980, tous les cadres du Parti communiste libanais, des organisations d'action communistes au Liban et d'autres groupuscules ont été assassinés par le Hezbollah. En matière de démocratie, de tolérance et de pluralisme, je crois qu'on a vu mieux.

**M. Guillaume Bigot (RN).** *« Tant que je serai aux affaires, je ne permettrai pas que l'on nuise au Liban »*, affirmait le général de Gaulle. Hélas, il y a bien longtemps qu'il n'est plus aux affaires et, depuis 1978, 120 soldats français sont tombés dans votre pays et nous pensons à eux.

Nos cœurs français se serrent aussi devant la nouvelle épreuve que vous traversez. Ce pays ami, ce pays meurtri a, depuis plus de cent jours, été entraîné dans une guerre qui n'est pas la sienne. Les bombardements israéliens ont tué plus de 3 500 de vos compatriotes, en ont blessé plus de 8 000 autres et ont forcé 1 million de Libanais à se déplacer. Votre nation, plongée dans une crise économique très grave, n'avait absolument pas besoin de cette nouvelle épreuve, alors que les plaies ouvertes par l'explosion du port de Beyrouth en 2020 n'ont jamais été complètement cautérisées.

Au lendemain de cette explosion, notre président de la République était venu faire la leçon aux Libanais. Emmanuel Macron avait promis, il avait sermonné, il est reparti, il a annoncé qu'il reviendrait, il est revenu, et rien ne s'est passé. Déjà, lors de cette explosion, le Hezbollah était à l'origine des malheurs du Liban. Cette organisation libanaise, à la fois politique, sociale et militaire, financée et téléguidée par l'Iran, ne veut pas de l'indépendance du Liban. En refusant d'être désarmé, en poursuivant ses attaques contre Israël, ce véritable État dans l'État qu'est le Hezbollah forme un obstacle insurmontable au retour à la paix et à la concorde au pays du Cèdre.

Monsieur le ministre, c'est donc en ami sincère du peuple libanais que mon groupe souhaite vous poser trois questions simples. Premièrement, si le mandat actuel de la FINUL arrivait à son terme sans reconduction dans les mêmes conditions, comment votre gouvernement pourrait-il éviter un vide sécuritaire dans le Sud du pays ? Deuxièmement, quelles sont les étapes que votre gouvernement envisage de suivre dans le processus de désarmement du Hezbollah ? Troisièmement, quels ajustements de la politique étrangère de la France considérez-vous comme pertinents pour défendre la souveraineté du Liban ? En résumé, le pouvoir légal et légitime du Liban que vous représentez est aujourd'hui placé entre le marteau de Tsahal et l'enclume du Hezbollah. Que faire pour vous aider ?

**M. Youssef Raggi, ministre.** Merci, monsieur le député, pour votre solidarité et pour votre amitié. Pour la FINUL, comme je l'ai dit, plusieurs idées sont sur la table. Nous examinons les possibilités, débattons du cadre légal et voyons qui, parmi nos États amis, serait prêt à participer. On s'oriente vers un groupe d'observateurs, protégés par un contingent militaire mais qui ne serait pas mandaté pour avoir une action sur le terrain. C'est encore un peu flou. Nous sondons nos amis et étudions ce qu'il serait possible de faire passer au niveau de l'ONU. Je ne vous cache pas que ni Israël ni les États-Unis ne sont très enthousiastes pour une telle structure. Israël estime avoir eu une très mauvaise expérience avec la FINUL, qu'il

accuse d'avoir été très tolérante, très bienveillante, et parfois même, d'après ses responsables, complice du Hezbollah dans la reconstruction de ses structures militaires souterraines. Pour le Liban, il est important d'avoir une instance, au moins d'observation, capable de rapporter les incidents et les violations du droit international.

Le désarmement du Hezbollah est la grande question. C'est un sujet délicat, qui réclame beaucoup de sagesse et nécessite le renforcement des forces armées libanaises. Sur ce point, la France peut agir, tout comme sa diplomatie peut être très efficace en maintenant un certain équilibre afin de pouvoir parler avec et influencer sur le plus grand nombre d'acteurs possibles.

Il me paraît important de souligner que ni l'État libanais, ni l'actuel gouvernement, ni la population libanaise n'ont un problème avec la communauté chiite. Il y a parfois un malentendu à cet égard. La communauté chiite est traditionnellement une communauté très libanaise, très engagée dans la vie du pays. Depuis leur accession au pouvoir en Iran, les mollahs ont créé des groupuscules qui ont détourné une partie de la communauté chiite de ses traditions nationales et l'ont engagée à force d'endoctrinement.

Je ne sais pas si vous avez vu des reportages sur ce sujet mais cela commence dès l'âge de 3 ou 5 ans. Dans les écoles du Hezbollah, les écoles « Al-Mahdi », où beaucoup d'enfants chiites sont envoyés, l'appel du matin ne se fait pas comme chez nous : ce n'est pas « *Pierre ? Présent !* », « *Françoise ? Présente !* ». Non, c'est plutôt « *Ali ? Martyre !* », « *Hussein ? Martyre !* ». Le petit garçon se lève et ne dit pas « *présent* », il dit « *martyre* ». Ils inculquent à une nouvelle génération une doctrine mortifère.

La communauté chiite a toute sa place dans le pluralisme de l'État libanais. Il n'y a aucun problème. La communauté chiite n'est absolument pas en danger ni menacée. C'est encore un mensonge du Hezbollah. La communauté chiite n'est aucunement en danger. Ce sont les autres communautés qui se sentent menacées par les armes du Hezbollah. Malheureusement, la communauté chiite a été prise en otage par le Hezbollah. Elle en a été la victime, tout comme le peuple iranien, qui est un grand peuple, un peuple à la civilisation millénaire qui mérite de vivre dans la paix et la prospérité, mais qui est lui-même pris en otage par ce régime totalitaire, absolutiste de droit divin. Le peuple iranien est un peuple martyr de ce régime. Il a essayé de se libérer mais n'a pas reçu l'appui nécessaire de la communauté internationale au moment où il le fallait.

Pardonnez-moi d'être un peu sorti du sujet mais, en tant que citoyen ayant vécu le despotisme dans mon pays, je sais ce que peut vivre un peuple qui aspire à la liberté, à pouvoir chanter, danser, voter pour qui il veut, dire au gouvernement « *non, je ne suis pas d'accord* ». La communauté chiite n'a pas ce choix : c'est un peuple martyr, tout comme l'ensemble des Libanais ont été pris en otage par le Hezbollah, bras armé de l'Iran, qui a lancé des guerres au Proche-Orient et qui est un facteur de déstabilisation dans toute la région. Nous l'avons vu en Irak, en Syrie, au Liban, au Yémen et un peu partout dans le monde.

**M. Vincent Ledoux (EPR).** Monsieur le ministre, mes chers collègues, le monde connaît à travers le Liban une véritable tragédie moderne, et votre témoignage est tout à fait précieux, à la fois dans son émotion et dans la réalité intrinsèquement vécue qu'il dépeint, parce que cela se passe à nos portes, parce que cela concerne des amis précieux et fidèles. L'histoire du Liban et de la France est une histoire longue. La francophonie n'est pas simplement un lien culturel. Vous l'avez dit, le français est aussi porteur de valeurs : c'est une exigence commune, celle de la démocratie, de l'État de droit, de la souveraineté des peuples. Notre amitié franco-

libanaise est porteuse de cette communauté de destin.

Monsieur le ministre, au nom du groupe Ensemble pour la République, nous vous disons notre solidarité profonde avec le peuple libanais. La France est à vos côtés et notre groupe soutient pleinement l'engagement constant et exigeant du président de la République française au service de la souveraineté du Liban. Depuis le 2 mars, plus de 3 600 personnes ont perdu la vie, plus de 1 million de personnes ont été déplacées. Ce matin encore, Tyr a été frappée.

Notre groupe affirme des principes clairs : soutien à l'État libanais légitime, refus de toute occupation – qu'elle soit celle du Hezbollah, au Nord du Litani, ou d'Israël, au Sud –, un cessez-le-feu conditionné au désarmement et une aide humanitaire inconditionnelle pour les déplacés.

La vraie question n'est pas seulement celle d'un cessez-le-feu : c'est celle de la souveraineté. Qui décide de la guerre et de la paix : l'État libanais légitime et démocratique, ou une organisation armée qui engage le pays dans une guerre qu'il n'a pas choisie, au nom d'un front régional qui le dépasse ? Le Liban veut négocier, le Hezbollah bloque. Face au pouvoir légitime, cette organisation est une forme d'occupation et non une résistance, comme vous l'avez si justement rappelé. L'accord du 4 juin ouvre une perspective mais il n'est appliqué ni par Israël ni par le Hezbollah. Sans la résolution 1701 et sans une armée libanaise renforcée, aucune paix ne sera durable. Comme mes collègues, je veux saluer ici la mission de la FINUL et rendre hommage à nos soldats.

Monsieur le ministre, vous avez confié avoir dans votre bureau un portrait de Jean Moulin, ce même Jean Moulin qui disait : « *La guerre est comme la fièvre typhoïde, il faut la fuir mais, si on l'attrape, il faut lutter* ». Le Liban n'a pas cherché cette guerre, il veut la paix. La France, en amie, est à vos côtés. On dit que nous avons tous en nous quelque chose de libanais : je le crois. Que peut-on faire encore de mieux, de plus haut, de plus fort, pour que vous viviez enfin dans un pays normal, pour reprendre votre expression, et en paix ?

**M. Youssef Raggi, ministre.** Merci, monsieur le député. Merci encore pour vos témoignages de solidarité. Vous me donnez l'occasion, une fois de plus, de rendre hommage aux soldats français morts pour la paix. Ils sont morts sur une terre étrangère pour la paix. C'est profondément injuste. Ils auront, comme je l'ai dit, notre reconnaissance éternelle. J'ai un immense respect pour les militaires, qui font un travail difficile et mettent leur vie en danger.

La France peut faire beaucoup, et elle fait déjà beaucoup. Qu'elle en soit remerciée. Le Liban et les Libanais n'oublieront jamais les liens qui unissent nos deux pays et que vous avez rappelés. Je n'ai pas voulu revenir, au début de mon propos, sur ces relations millénaires, ces liens familiaux, culturels, car c'est pour moi une évidence. Le cœur de la France, je l'espère, battra toujours au rythme du cœur du Liban, et inversement.

Il faut un cessez-le-feu. Il faut que les Israéliens se retirent, il faut désarmer le Hezbollah et il faut reconstruire, dans cet ordre-là. Nous essayons d'y parvenir et vous essayez de nous aider. Il faut faire pression sur Israël pour qu'il cesse ses attaques et il faut faire pression sur l'Iran. Sans doute la France a-t-elle davantage de moyens de pression sur l'Iran que sur le Hezbollah et elle peut s'en servir pour que l'Iran accepte et soit finalement convaincu que, pour son bien, pour le bien de ses amis du Hezbollah ainsi que pour le bien de la communauté chiite en général, il vaut mieux que le Hezbollah retrouve la sagesse, la voie de la paix, la voie d'une vie normale, et cesse d'élever des générations dans la tradition du martyre, de la mort et de la

prétendue libération du pays.

Les Israéliens font ce qu'ils font ; nul besoin de le démontrer, tout le monde le voit. Mais nous devons reconnaître en même temps que cela n'est arrivé qu'après ce qu'Israël qualifie de « *provocation* ». C'est un fait que, le 6 octobre 2023, nous étions tranquilles. La frontière était stable, elle était libre. Nous avons réussi à conclure des accords avec Israël sur la délimitation de notre frontière maritime et la situation était plus ou moins vivable. En tout cas, il n'y avait pas la guerre, il n'y avait pas des morts par milliers, ni les destructions que nous déplorons aujourd'hui.

Israël agit comme il le fait. C'est malheureux, c'est contraire au droit international, et au droit humanitaire mais, en même temps, il ne fallait pas commencer la guerre. Israël est responsable, le Hezbollah l'est également. Un dicton libanais dit : « *Il ne faut pas ouvrir la cage de l'ours* ». Un autre dicton dit : « *Il ne faut pas aller farfouiller dans le nid des abeilles et ensuite se plaindre que l'on a été piqué* ».

L'ours peut être méchant, la piqûre de l'abeille fait mal. Évitions d'aller farfouiller quand on n'est pas obligé de le faire. Je suis un grand admirateur des héros de l'histoire et un grand admirateur des militaires. Mais force est de reconnaître que la voie militaire n'a apporté que des défaites, la destruction et la mort. Il ne nous reste que la voie diplomatique, la voie de la négociation. Si quelqu'un a autre chose à proposer, qu'il le dise.

**M. Pierre-Yves Cadalen (LFI-NFP).** Monsieur le ministre, je vous adresse tout d'abord, au nom de mon groupe parlementaire, toutes mes pensées solidaires et, à travers vous, à l'ensemble du peuple libanais. Une délégation de notre groupe a formulé directement ce message de solidarité hier au président Joseph Aoun. La situation dans laquelle se trouve plongé ce peuple ami qu'est le peuple libanais suscite légitimement, depuis la France et partout ailleurs, un sentiment de solidarité aussi profond que puissant.

Nous repensons aux explosions au sein du port de Beyrouth, qui avaient meurtri profondément vos concitoyens en août 2020. À la catastrophe s'est depuis ajoutée la violence continue et ample d'une guerre qui, en dépit de cessez-le-feu épisodiques et malheureusement jamais respectés, semble sans fin. En 2024, puis en 2026, la guerre a sévi dans des proportions particulièrement terribles pour le peuple libanais. Nos pensées vont évidemment à l'ensemble des familles endeuillées et à toutes celles et tous ceux qui ont été jetés sur les routes et ne peuvent rentrer chez eux. En mars, on comptait plus de 1 million de personnes déplacées. Qu'en est-il aujourd'hui ? De quels moyens supplémentaires le Liban aurait-il besoin pour permettre à ces personnes déplacées de pouvoir bénéficier de toute l'aide humanitaire nécessaire ? De ce point de vue, disposez-vous, à cette heure, d'une évaluation globale des morts civiles, des blessés et des personnes déplacées depuis 2024 et l'intensification du conflit ?

Aujourd'hui, le secrétaire général de l'ONU, António Guterres, s'alarme du non-respect du cessez-le-feu et de l'escalade qui nous fait craindre qu'en réalité, les souffrances du peuple libanais ne fassent que s'intensifier. C'est l'occasion de redire notre attachement à un cessez-le-feu effectif et durable qui puisse permettre au Liban de retrouver sa pleine souveraineté, ainsi que notre solidarité avec la FINUL, qui subit, vous l'avez rappelé, des attaques et des critiques particulièrement injustes de la part de ceux qui ne défendent pas, voire s'en prennent directement, au droit international.

De ce point de vue, l'appui aux forces armées libanaises est un élément crucial, y compris dans la perspective du désarmement des milices. Au regard des besoins, les 100 millions d'euros débloqués par le Conseil européen en soutien à l'armée libanaise vous paraissent-ils suffisants, à la fois pour le désarmement des milices et pour assurer la pleine souveraineté du Liban sur son territoire, tout particulièrement dans le Sud du pays, conformément au souhait du président Aoun que l'armée israélienne évacue cette zone ? La question des moyens financiers dévolus à l'armée est une question de souveraineté pour le peuple libanais, décisive pour l'avenir du Liban et de la région. La question de l'aide humanitaire renvoie, elle, à la solidarité internationale à laquelle nous sommes tant attachés. Au-delà du message de solidarité que nous adressons au peuple libanais, nous souhaitons disposer, grâce à vous, des informations qui nous permettraient de le défendre toujours davantage et avec plus de poids.

**M. Youssef Raggi, ministre.** Merci monsieur le député. Vos propos et témoignages de solidarité me touchent énormément. Les États font déjà beaucoup. L'aide apportée par les États amis et l'Union européenne, notamment, est considérable. Je voudrais également rendre hommage aux organisations non gouvernementales, quelle que soit leur taille. Les grandes organisations, que chacun connaît, peuvent envoyer du personnel sur place et des aides se chiffrent en millions. Il existe aussi une multitude de petites ONG dans le monde qui, en faisant ce qu'elles peuvent, apportent un soutien très précieux, ne serait-ce que moralement.

Le bilan est catastrophique. On dénombre plus de 3 000 morts, près de 11 000 blessés, et près de soixante-dix localités entièrement rasées. Les pertes directes sont estimées à plus de 20 milliards d'euros, sans compter le manque à gagner économique – que l'on ne peut pas encore évaluer – ni le coût futur de la relance économique et le coût social de l'après-guerre. Nous redoutons une crise sociale majeure. Il n'est pas encore possible de mesurer l'ampleur de toutes ces conséquences. Nous nous dirigeons vers des temps très difficiles, où l'aide internationale, et européenne en particulier, sera vitale. Le pays ne pourra pas redémarrer sans cette assistance pour retrouver le chemin de la croissance.

Pour être tout à fait honnête, les aides aux forces armées libanaises ne sont pas suffisantes. Nous sommes reconnaissants mais, si vous me posez la question, je vous dirai que ce n'est jamais assez. Les conditions de vie de nos militaires sont déplorables, avec des salaires très bas en raison de la crise économique et financière qui a éclaté en 2019. Nous commençons à remonter la pente lorsque cette guerre nous est tombée dessus en 2023. Notre élan a été stoppé net. L'amorce d'une remontée s'est transformée en une chute vertigineuse. Il faut absolument aider les forces armées libanaises. À tous les niveaux, l'aide ne sera jamais suffisante.

Je voudrais d'ailleurs souligner qu'il faut aider non seulement les forces armées en tant que telles, mais aussi les forces de sécurité intérieure, qui sont essentielles au maintien de l'ordre et sont souvent oubliées. Elles ont également besoin d'une aide financière, matérielle, ainsi que d'une assistance en matière d'entraînement et d'encadrement, qui sera essentielle pour assurer la relève dans le Sud du pays et pour maintenir l'ordre et la sécurité sur l'ensemble du territoire.

**M. Alain David, président.** Nous avons plusieurs demandes d'interventions à titre individuel. Je propose que vous y répondiez ensuite de façon groupée, monsieur le ministre.

**Mme Amélia Lakrafi (EPR).** Monsieur le ministre, permettez-moi tout d'abord, comme mes collègues, de vous dire toute ma solidarité et mon soutien au peuple libanais, que j'affectionne tant en ma qualité de députée des Français du Liban. Dans cette période difficile, nous sommes et resterons toujours proches du Liban. Mes pensées vont également aux

militaires français engagés au sein de la FINUL que nous avons perdus et qui œuvrent chaque jour au service de la stabilité, mais aussi aux militaires libanais tombés, victimes du Hezbollah et d'Israël.

Le Liban occupe une place particulière dans mon cœur. Mon suppléant, Joseph Moukarzel, ici présent, que vous connaissez et qui réside à Beyrouth, me permet de suivre chaque jour l'évolution de la situation là-bas. Nos échanges sont si réguliers que j'ai parfois l'impression d'être sur place et d'entendre les drones qui survolent le pays.

Ma question porte sur un sujet peu abordé mais qui me semble essentiel dans le contexte régional actuel : celui de l'avenir des frontières au Proche-Orient. Je ne parle pas seulement de la frontière Sud avec Israël mais aussi de la frontière syrienne, dont il est plus rarement question mais qui est tout aussi importante. Dans ce contexte de recomposition régionale, estimez-vous qu'il existe, à court ou moyen terme, un risque de remise en cause des frontières libano-syriennes ?

**Mme Constance Le Grip (EPR).** Monsieur le ministre, c'est un honneur de vous recevoir aujourd'hui et je tiens très sincèrement à vous remercier pour la franchise et la netteté de vos propos, ainsi que pour les réponses très précises et éclairantes que vous nous avez apportées. Je voulais également souligner vos prises de position, ce matin encore, extrêmement lucides et courageuses, que ce soit sur la République islamique d'Iran, sur le Hezbollah ou sur les réalités auxquelles l'opération militaire israélienne expose le Liban. Vous avez été très précis et très lucide.

Au risque de solliciter une nouvelle fois votre courage, je souhaiterais revenir sur un point que vous avez évoqué. Vous avez mentionné l'existence d'institutions étatiques paralysées, menacées, sous emprise peut-être, dont « *le travail n'est pas tout à fait conforme à nos valeurs* », avez-vous dit. Sans vouloir vous embarrasser, pourriez-vous nous en dire un peu plus ? Quelles sont les institutions étatiques auxquelles vous pensez ? Je vous réitère toute l'expression de ma solidarité et de mon soutien au peuple libanais et à tous ceux qui, hommes et femmes de bonne volonté, font de leur mieux dans ce moment particulièrement tragique.

**Mme Sabrina Sebaihi (EcoS).** Monsieur le ministre, je souhaite avant tout réaffirmer ma solidarité avec le peuple libanais. Depuis le début du conflit, le Liban a payé un prix terrible : plus de 4 000 personnes ont été tuées et près de 1 million ont été déplacées. Malgré le cessez-le-feu du 27 novembre 2024, les violations se poursuivent à un rythme alarmant, avec plus de 15 400 violations israéliennes recensées par les autorités libanaises et les acteurs internationaux. La France a annoncé, aux côtés de ses partenaires, une mobilisation financière importante pour soutenir le Liban mais les aides ne sont pas à la hauteur des besoins, comme vous venez de l'indiquer. À combien estimez-vous aujourd'hui le coût humain, économique et matériel de cette guerre pour le Liban et à quel niveau l'aide devrait-elle être portée ?

Cette guerre frappe également celles et ceux qui sont censés protéger la paix. Depuis la reprise des hostilités en mars 2026, sept casques bleus de la FINUL ont perdu la vie dans le Sud du Liban, dont deux Français à qui je tiens à rendre hommage ici. Je mesure que des discussions sont en cours entre Israël et le Liban et qu'il est essentiel de préserver les conditions de ces négociations. Nous reconnaissons les immenses défis auxquels votre pays est confronté : le Liban doit à la fois poursuivre l'affirmation de sa souveraineté sur l'ensemble de son territoire, notamment à travers le désarmement du Hezbollah, et faire face aux violations répétées et disproportionnées de son intégrité territoriale et à la stratégie d'extension du conflit menée par le gouvernement israélien.

Dans ce contexte, comment faire respecter concrètement le cessez-le-feu et le droit international ? Je constate que vous n'avez pas évoqué l'aspect des sanctions économiques, par exemple. Or, on ne peut affirmer son soutien au peuple libanais et refuser dans le même temps toute mesure de pression ou de sanction contre ceux qui violent sans cesse ce cessez-le-feu. Enfin, qu'attendez-vous concrètement de la France et de l'Union européenne pour protéger les civils, garantir le respect du cessez-le-feu et permettre enfin le retour à une paix durable ?

**M. Michel Guiniot (RN).** Monsieur le ministre, je vous remercie de votre présence devant cette commission. Soyez assuré de notre amitié indéfectible envers votre pays et votre peuple. Vous venez de le dire : la paix passe par le retrait d'Israël et le désarmement des groupes terroristes. Hormis les pressions diplomatiques, qui ne semblent pas faire évoluer positivement le Hezbollah et ceux qui le manipulent et le dirigent, comment pensez-vous, très concrètement, pouvoir obtenir le désarmement du Hezbollah, qui ouvrirait la voie à un retrait d'Israël ?

**M. Nicolas Dragon (RN).** Monsieur le ministre, merci de votre présence. Le Liban, qui avait accueilli depuis les conflits en Syrie des réfugiés syriens fuyant les combats, se retrouve désormais pris dans l'étau de la guerre entre Israël et l'Iran. Le devenir des réfugiés syriens reste une préoccupation. L'ONU ainsi que plusieurs ONG apportent une aide de 100 dollars par mois et par personne, ce qui contribue à leur sédentarisation. Cette population forme une diaspora susceptible d'exercer une influence syrienne, ce qui pourrait motiver l'absence de volonté de rapatriement de ces populations par Damas.

Au Rassemblement national, avec Marine Le Pen, nous apportons notre soutien aux Libanais car la stabilité du Liban constitue un enjeu pour la sécurité de la région comme pour celle de l'Europe, particulièrement sur le plan migratoire.

L'opération militaire menée par Israël pour poursuivre sa lutte contre les terroristes du Hezbollah ne doit pas pour autant aboutir à ce que la souveraineté et l'intégrité territoriale du Liban, allié historique de la France, soient bafouées.

Monsieur le ministre, comment envisagez-vous le sort des réfugiés syriens présents au Liban ? Sont-ils dans une optique de retour vers la Syrie, de maintien sur le territoire libanais, ou certains envisagent-ils de rejoindre l'Europe, au risque de provoquer une nouvelle vague migratoire ? Considérez-vous que les autorités syriennes sont aujourd'hui disposées à accueillir ces populations et quels échanges entretenez-vous avec Damas à ce sujet ?

**M. Jérôme Buisson (RN).** Lors d'une interview télévisée récente, l'ambassadeur d'Israël en France a affirmé que le couvent des sœurs salvatoriennes de Yaroun, dans le Sud-Liban, avait été détruit en 2024, alors que l'armée israélienne a reconnu avoir endommagé un bâtiment religieux lors de la campagne de frappes actuelles de 2026. Cette contradiction entre les déclarations officielles israéliennes et les propos de leur représentant en France soulève des interrogations sur la transparence des informations communiquées. Par ailleurs, les frappes annoncées sur la ville de Tyr laissent craindre une aggravation des destructions des sites religieux et patrimoniaux du Liban.

La France a toujours joué un rôle historique dans la protection des chrétiens d'Orient et la préservation du patrimoine culturel du Liban. C'est pourquoi je vous demande quelles informations le gouvernement libanais possède concernant ces destructions de sites religieux et s'il existe un canal de communication ou un mécanisme de coordination avec les parties prenantes pour éviter que ce patrimoine pluriséculaire ne subisse de nouveaux dégâts.

**M. Youssef Raggi, ministre.** Je vais essayer de répondre de la manière la plus précise et la plus concise possible à ces différentes questions.

Je pense qu'il n'y a aucun danger de remise en cause des frontières. Je crois que la communauté internationale n'accepterait jamais ni partition ni union. Il reste à délimiter précisément les frontières entre le Liban et la Syrie, mais nous y arriverons. Le nouveau pouvoir en Syrie a, pour la première fois depuis notre indépendance, reconnu publiquement et solennellement l'indépendance du Liban, à plusieurs reprises. Il s'est engagé à ne jamais intervenir dans nos affaires intérieures et à respecter notre souveraineté. Sans porter de jugement sur la nature de ce régime, je rapporte simplement ses engagements.

Nous avons entamé avec ce nouveau pouvoir un processus de coopération qui est sur une bonne voie. Nous espérons parvenir à la meilleure coopération possible entre deux États voisins. La Syrie fait encore face à des problèmes d'instabilité, de reconstruction et à une situation économique difficile ; nous comprenons que cela prenne du temps. La décision a été prise des deux côtés d'entamer au plus vite des négociations techniques pour fixer définitivement la frontière, qui est déjà délimitée. Je ne crois pas qu'il y aura de problème majeur.

Avec Israël, c'est un peu plus compliqué. Il y a des frontières internationalement reconnues, auxquelles nous sommes extrêmement attachés. Israël a récemment insinué qu'il faudrait peut-être renégocier certains points de la frontière. Nous y sommes absolument opposés. Nous voulons la reconnaissance et la délimitation finale et totale de la frontière internationalement reconnue, à travers des négociations, sur le modèle de ce qui a été fait pour les frontières maritimes.

Concernant l'État profond et les institutions, je répondrai que cela concerne plus ou moins toutes les institutions de l'État libanais. Cela fait quarante ans que le Hezbollah est en train de toutes les noyauter : l'administration, le secteur économique et, ce qui est le plus grave, les services de sécurité et la justice. Même si un gouvernement le voulait, il ne serait pas facile d'évacuer le Hezbollah de toutes les institutions où il est présent. Et là où le Hezbollah n'a pas ses propres hommes, il essaie d'intimider. On a vu publiquement, à la télévision, des images de responsables du Hezbollah intimidant des juges, menaçant des élus du peuple, des ministres, des militaires de haut rang. Et comme leur bilan en matière d'assassinats est éloquent, croyez-moi, cela donne à réfléchir.

Comment désarmer le Hezbollah ? C'est une question difficile. En tout cas, nous avons commencé à agir sur plusieurs fronts. La pression internationale sur l'Iran serait très utile pour lui faire comprendre qu'il n'est plus dans son intérêt de maintenir de telles organisations, qui sont de véritables armées. Sur le plan financier, l'État a déjà pris des mesures, en coordination avec la communauté internationale, pour essayer de couper les vivres à cette organisation. Le cordon ombilical des armes transitant par la Syrie a été coupé. Il y a encore des armes qui arrivent par l'intermédiaire de passeurs mais cela relève du trafic – au même titre que ceux concernant le blé, les cigarettes ou la drogue –, et non plus de l'État syrien. Le gros du trafic d'armement s'est arrêté. Enfin, la pression sur Israël pour qu'il respecte le droit international renforce l'État libanais et enlève une partie de la raison d'être du Hezbollah. La combinaison de tous ces facteurs peut faire évoluer la situation. Ce sera long ; ce sera difficile.

Certains affirment que seule la solution militaire permettra d'en finir. D'autres ont des vues légèrement différentes et préconisent une action plus nuancée. Quoi qu'il en soit, la question est sur la table. Nous avons commencé à agir avec patience et sagesse, en coordination avec la communauté internationale, dont la France.

Vous m'avez également interrogé sur les réfugiés syriens mais ce ne sont pas des réfugiés actuellement : ce sont des déplacés. À un moment donné, nous avions presque un million et demi de réfugiés de guerre qui avaient fui leur pays à cause du régime d'Assad, une guerre atroce que l'Iran a encouragée et attisée et à laquelle le Hezbollah a participé très directement, très ouvertement et avec beaucoup de fierté. Nous avons accueilli ces réfugiés à bras ouverts ; nous avons tout donné, avec l'appui des organisations internationales. Cela nous a coûté énormément sur les plans économique et social mais nous avons fait notre devoir d'êtres humains et de voisins. Aujourd'hui, la guerre est finie, l'État syrien se reconstruit, les institutions se remettent en route. Ces personnes n'ont plus de raison de rester au Liban et environ un demi-million d'entre-elles sont rentrées chez elles. Il en reste près de 900 000, qui ne sont plus des réfugiés de guerre mais des déplacés économiques. Pour eux, il est plus facile pour le moment de vivre au Liban. On peut les comprendre mais le poids devient énorme et le Liban ne peut plus le supporter. Depuis que je suis en fonction, je ne cesse de le répéter à tous mes interlocuteurs internationaux : il faut absolument que les déplacés syriens rentrent chez eux. Vous les aidez chez nous, c'est très bien, mais aidez-les chez eux ; ils y seront plus à l'aise.

Avec la reprise de la guerre, environ 300 000 personnes de plus sont rentrées chez elles. Même avant cette guerre, une grande partie d'entre elles allaient passer le week-end dans leurs villages en Syrie et revenaient au Liban, ou allaient voter à l'ambassade de Syrie alors que le régime était encore en place. Tout cela pour dire qu'il n'y a plus de raison pour qu'elles restent au Liban. Le pays ne peut plus supporter ce poids économique et social énorme, avec un risque de dérapage sécuritaire et de changement de l'équilibre confessionnel assez délicat sur lequel le Liban repose, et que la présence de 1 million d'étrangers remet en cause. Nous comptons également sur vous pour essayer de convaincre certaines organisations internationales qui, pour des raisons d'intérêts propres ou pour des raisons idéologiques, sont réticentes et ne font pas tout le nécessaire pour encourager ces retours.

Les sites religieux protégés et les sites archéologiques du Sud du Liban ont été passablement endommagés. Nous faisons ce que nous pouvons, c'est-à-dire que nous demandons à nos amis de faire pression sur les Israéliens pour que, au moins, ils épargnent ces sites. Nous n'avons pas encore de bilan précis mais, par divers intermédiaires, nous faisons parvenir aux Israéliens des informations sur l'importance historique, archéologique et religieuse de ces lieux. La réponse est toujours la même : « *Nous essayons de ne pas y toucher mais il faut empêcher les combattants du Hezbollah de s'installer dans ces sites, qui deviennent alors des positions militaires* ». Nous travaillons avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et des ONG. Parfois, cela fonctionne ; parfois, les Israéliens passent outre. C'est le cas de certains villages encore peuplés dans le Sud du Liban, majoritairement par des chrétiens. Les Israéliens leur ont bien fait comprendre : « *Si vous restez tranquilles, on vous contourne, mais empêchez le Hezbollah de venir s'installer chez vous* ». Dans les villages où des combattants du Hezbollah sont entrés, les villageois n'ont pas pu empêcher Israël de bombarder. Nous faisons de notre mieux pour que ce qui doit être protégé, à commencer par bien sûr par les êtres humains, le soit.

**M. Alain David, président.** Monsieur le ministre, je vous remercie pour le temps que vous nous avez accordé. Nous formons le vœu que les efforts engagés permettent de faire prévaloir la négociation sur la confrontation, la paix sur la guerre et, à terme, nous l'espérons,

la reconstruction et le développement sur la destruction.

**M. Youssef Raggi, ministre.** Merci, monsieur le président. Merci, mesdames et messieurs les députés. J'ai été ravi et honoré. Merci à vous tous, merci à la France et au peuple français. Merci du fond du cœur.

\*\*\*

*La séance est levée à 12 h 55*

---

### **Membres présents ou excusés**

*Présents.* - M. Michel Barnier, M. Guillaume Bigot, M. Bertrand Bouyx, M. Jérôme Buisson, M. Pierre-Yves Cadalen, Mme Cendrine Chazé, M. Alain David, Mme Sandra Delannoy, M. Nicolas Dragon, M. Bruno Fuchs, Mme Carole Guillerm, M. Michel Guinot, M. Michel Herbillon, Mme Amélia Lakrafi, Mme Constance Le Grip, M. Jean-Paul Lecoq, M. Vincent Ledoux, M. Laurent Mazaury, M. Christophe Naegelen, Mme Charlotte Parmentier-Lecocq, Mme Maud Petit, M. Pierre Pribetich, M. Jean-Louis Roumégas, Mme Laetitia Saint-Paul, Mme Sabrina Sebaihi

*Excusés.* - Mme Nadège Abomangoli, M. Gabriel Attal, M. Sébastien Chenu, Mme Sophia Chikirou, M. Éric Ciotti, Mme Christelle D'Intorni, Mme Christine Engrand, M. Olivier Faure, M. Marc Fesneau, M. Perceval Gaillard, Mme Pascale Got, Mme Clémence Guetté, Mme Marine Hamelet, Mme Brigitte Klinkert, Mme Marine Le Pen, Mme Yaël Ménaché, Mme Nathalie Oziol, Mme Astrid Panosyan-Bouvet, Mme Mathilde Panot, M. Davy Rimane, Mme Laurence Robert-Dehault, Mme Michèle Tabarot, Mme Liliana Tanguy, M. Christopher Weissberg, Mme Estelle Youssouffa